

Quel rôle pour les perturbateurs endocriniens dans l'infertilité humaine ?

Une baisse de la fertilité chez l'homme est observée dans l'ensemble des pays industrialisés : en 50 ans, la production spermatique a diminué d'environ 50 % et l'incidence du cancer des testicules a doublé. Et si le développement scientifique, technologique et industriel déréglaient en même temps la santé et la planète ?

Le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et le ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative ont organisé à Paris, un colloque intitulé "Environnement chimique, reproduction et développement de l'enfant". Cette rencontre a réuni les principaux représentants de la communauté scientifique européenne qui travaillent sur ces questions essentielles pour l'avenir de l'espèce humaine.

Perturbateurs du système endocrinien et reproduction humaine

Les perturbateurs du système endocrinien sont des substances chimiques d'origine naturelle ou synthétique étrangères à l'organisme, qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire des effets délétères sur l'organisme ou sur sa descendance. Deux types de perturbateurs endocriniens peuvent être distingués : les substances produites naturellement par des organismes biologiques (certaines plantes et champignons) et des substances de synthèse, notamment des molécules pharmaceutiques et vétérinaires (distilbène, pilules contraceptives, traitements hormonaux des cancers, promoteurs de croissance...), agricoles (DDT et autres pesticides organochlorés) et industrielles (agents plastifiants, notamment le bisphénol A et les phtalates, la dioxine, et certains métaux lourds dont le plomb, le mercure et le manganèse). Le bisphénol A (contenu dans les bibe-

rons) a été interdit au Canada, mais reste autorisé aux États-Unis et en France¹. Un certain nombre de phtalates ont d'ores et déjà été interdits dans les jouets destinés aux enfants en bas âge.

De nombreux troubles de la reproduction sont aujourd'hui suspectés d'être la conséquence de l'exposition à ces substances ; d'autres effets comme l'altération de la fonction thyroïdienne et du système immunitaire ou des troubles de développement neurocomportemental ont également été suggérés par différentes études internationales.

Quelles sont les actions menées en France pour réduire l'empreinte chimique dans l'environnement ?

Le ministère de l'Écologie et du Développement durable a lancé en 2005 un programme de recherche sur les perturbateurs du système endocrinien (PNRPE), qui vise à soutenir des recherches, notamment sur les mécanismes d'action, le devenir dans l'organisme et dans les milieux (eau, air, sol et aliments), l'identification des dangers, l'évaluation des risques et la surveillance des perturbateurs endocriniens. Le PNRPE inclut ainsi l'évaluation de la toxicité de plusieurs polluants chimiques agissant comme perturbateurs endocriniens dans le cadre du règlement européen REACH (*Registration, Evaluation and Autorisation for Chemicals*).

Depuis 2006, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) réalise des travaux de

recherche sur les risques sanitaires liés à la présence de substances chimiques dans l'eau, notamment des perturbateurs endocriniens. En parallèle, la Direction générale de la santé et l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) ont diligenté, en 2006 et 2007, des campagnes de mesures des résidus de médicaments dans les eaux destinées à la consommation humaine et dans les eaux de rejets hospitaliers.

L'observatoire de la fertilité, mis en place en 2006 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, en collaboration avec l'Institut de veille sanitaire, constitue un outil de surveillance de recherche sur la fertilité et sur la sensibilité de la population française à certains facteurs environnementaux. Une étude de cohorte incluant un millier de couples, suivis durant plusieurs années, est en cours, afin de mettre en évidence des facteurs environnementaux impliqués dans la détérioration de la fonction de reproduction humaine. Une véritable prise de conscience des dangers environnementaux a eu lieu. Saurons-nous en maîtriser les effets ? |

CAROLE ÉMILE

Biologiste, CH de Montfermeil (93)

carole.emile@dbmail.com

Source

Conférence de presse organisée au ministère de l'Écologie en présence de N. Kosciusko-Morizet, D. Houssin, A. Spira, B. Jegou et H. Poinsignon, novembre 2008, Paris.

Note

L'Afssa a rendu le 24 octobre 2008 un avis relatif au bisphénol A dans les biberons en polycarbonate susceptibles d'être chauffés au four à micro-ondes. www.afssa.fr